



Password : BW0D05



bruxelles  
environnement  
leefmilieu  
brussel  
.brussels

Bruxelles, le

**VOIE ELECTRONIQUE**

Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. : 21/06/2024/BE/AUT/1.948.167/BWI/

**GOLF ACTION**

Monsieur Ghislain POOT

Schollestraat 1

1070 BRUXELLES

Email:ghp1712@gmail.com

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1B/2024/1948167]

Votre contact : Pacini Frédéric - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél : 02.775.76.01

E-mail : fpacini@environnement.brussels

Coordonnées du demandeur :

GOLF ACTION - S.P.R.L.

Schollestraat 1

1070 BRUXELLES

Lieu d'exploitation : Schollestraat 1 - 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : **612.834**

**Demande de modification de permis ayant pour objet l'ajout :**

- **d'un atelier d'entretien de véhicules à moteur (rub. 13-A) ;**
- **d'un dépôt aérien de diesel de 2500 litres destiné à l'approvisionnement de véhicules (rub. 88-3A)**

Monsieur,

Après examen de votre dossier de demande d'extension réceptionnée par nos services en date du 18/06/2024, nous estimons que les données fournies ne permettent pas d'évaluer les incidences de votre demande sur l'environnement.

Les documents décrits ci-dessous constituent des compléments d'information essentiels et nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- une **reconnaissance de l'état du sol** relative aux activités à risque reprises dans votre demande de modification de permis (et incluant les nouvelles rubriques 13-A et 88-3A faisant l'objet de votre demande de modification).  
En effet, votre demande concerne un bien repris en « catégorie 0 » à l'inventaire de l'état du sol au sens de la réglementation bruxelloise et pourrait par ce fait, avoir un impact sur la gestion de la pollution du sol.  
Sachez qu'il existe toutefois des **dispenses** à cette obligation.  
Nous vous invitons à prendre connaissance dans les plus brefs délais de vos obligations dans le cadre de la législation sur les sols pollués ([www.environnement.brussels/permisetsol](http://www.environnement.brussels/permisetsol)) si ce n'est déjà fait, pour soit entamer les démarches nécessaires en vue de la reconnaissance de l'état du sol soit, le cas échéant, demander une dispense. Vous pouvez également contacter notre facilitateur sol par mail à [soilfacilitator@environnement.brussels](mailto:soilfacilitator@environnement.brussels).
- une note d'incidences contenant une description des activités qui font l'objet de votre demande de modification, les incidences potentielles de celles-ci et les mesures prises pour y remédier, parmi lesquelles les mesures prises afin de se conformer aux dispositions de l'arrêté bruxellois fixant les conditions d'exploiter aux ateliers de placement d'accessoires sur véhicules et ateliers d'entretien, d'essai, de démontage et de réparation automobiles » et aux mesures prises afin de limiter le bruit ;
- spécifiquement pour la rubrique 13-A :
  - la liste des machines et équipements fixes que vous pouvez reprendre dans la note d'incidences ;
  - les particularités techniques (puissance motrice, capacité...) de chaque

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



- machine/équipement ;
- o sur les plans de vos installations, localisez chaque machine/équipement fixe.

Nous vous invitons à nous faire parvenir dans les meilleurs délais une nouvelle demande de modification de votre permis reprenant les informations complémentaires listées ci-dessus.

Nous vous rappelons qu'il est interdit, sous peine d'infraction, d'exploiter les installations suivantes, sans avoir obtenu une autorisation en bonne et due forme :

- un atelier d'entretien de véhicules à moteur ;
- un dépôt aérien de diesel de 2500 litres destiné à l'approvisionnement de véhicules.

Pour obtenir une aide (gratuite) pour la constitution de votre dossier de demande de permis d'environnement, vous pouvez prendre contact avec **hub.brussels** par mail [permit@hub.brussels](mailto:permit@hub.brussels) (Chaussée de Charleroi 110 - 1060 Bruxelles).

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours vous est ouvert, ainsi qu'à tout intéressé, auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF  
Directrice générale adjointe





# AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Un Extension / Transformation de PE de classe 1B a été refusé  
par Bruxelles Environnement - BE le .....à GOLF ACTION situé Schollestraat 1 à 1070  
BRUXELLES pour des installations situées à :  
**Schollestraat 1 - 1070 Anderlecht**  
Référence BE : 1.948.167

**Refus de la demande de modification du permis d'environnement existant**

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels  
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale du ..... (jour) au ..... (jour) entre ..... (heure) et ..... (heure).

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le ..... (date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

Le présent avis est affiché du ..... au .....

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels  
Ondernemingsnr. 0236.916.956



# BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

Een Uitbreiding / wijziging milieuvergunning van klasse 1B werd door Leefmilieu Brussel - LB aan GOLF ACTION gelegen Schollestraat 1 te 1070 BRUXELLES geweigerd op..... voor de uitbating gelegen:

**Schollestraat 1 - 1070 Anderlecht**

N° LB: 1.948.167

**Weigering van een aanvraag van een wijziging van een bestaande milieuvergunning**

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels  
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur, van .....(dag) tot ..... (dag) tussen .....(uur) en .....(uur).

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op ..... (datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van ..... tot.....  
door (naam + voornaam):  
Handtekening :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels  
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel  
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11  
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels  
Ondernemingsnr. 0236.916.956

